

échos 78

Comité
départemental de handball des
Yvelines

7 Passage Paul LANGEVIN
78370 PLAISIR
Tél. 01 30 54 09 60
Fax. 01 34 81 19 52

Directeur de la publication :
Patrick Chéhab

[http://www.comite78-
handball.org](http://www.comite78-handball.org)

email :
[2078000@handball-
france.eu](mailto:2078000@handball-france.eu)

CDHBY-LPIFO-FFHB

N°1030 Du 13/12/16



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

SECRETARIAT D'ÉTAT
AUX SPORTS



Yvelines
Le Département



Nous vous souhaitons de Bonnes fêtes de
fin d'année

*Attention... le secrétariat sera
fermé du :*

*Lundi 26 décembre 2016 au matin
jusqu'au
Lundi 2 janvier 2017 au soir*



AGENDA



- **Samedi 14 janvier 2017** : AGE PIFO (Fusion, statuts et règlement intérieur)
- **Samedi 28 janvier 2017** : AG électorale 78
- **Samedi 25 février 2017** : AG électorale ligue IDF



C.O.C.78

-17 Masculins Poule C

Supprimer de CONFLANS en n°4



1. TRIEL 2
2. VERSAILLES 1
3. ST CYR FONTENAY 1
- ~~4. CONFLANS 2~~
5. VERNOUILLET 2
6. LOUVECIENNES 1

WEEK-END DU 3 et 4 DECEMBRE

FORFAITS

-17 Masculins 1^{ère}/2^{ème} division

LOUVECVIENNES – CONFLANS 20-FO

-15 Masculins 5^{ème} division

BONNIERES – AS MANTES 10-FO

-13 Féminines Excellence

EMHB – TEAM 2 RIVES 10-FO

-13 Féminines Honneur

RAMBOUILLET – M. LAFFITTE 10-FO

-9 Mixtes

Absence du club de Louveciennes au tournoi

SOH/USV/C – POISSY- LOUVECIENNES

MATCHS PERDUS PAR PENALITE

05-06/11/2016

+16 Féminin CDY Poule 1 (Art 19-2)

CAP78 2 / Ent VELIZY-VERSAILLES 1 0PP-20

26-27/11/2016

+16 Masculin CDY Poule 10 (Art 94.2.1)

LES CLAYES 1 / BOIS D'ARCY 1 20-0PP

+16 Féminin CDY Poule 1 (Art 19-2)

CAP78 2 / LES MUREAUX 2 0PP-20

-11 Mixtes Dép (Art 30.1.c)

ST GERMAIN 1 / GARGENVILLE 1 10-0PP

03-04/12/2016

+16 Masculin CDY Poule 9 (Art 19-2)

TRAPPES 1 / CA MANTES 2 20-0PP

B.D 78

Compte rendu du BD du 20/10/2016

<http://www.comite78-handball.org/wp-content/uploads/2012/02/CR-BD-2016-20oct.pdf>

Compte rendu du BD du 16/11/2016

<http://www.comite78-handball.org/wp-content/uploads/2012/02/CR-BD-2016-16nov.pdf>

 ensez-y



NOTE ARBITRAGE EN CAS DE FORFAIT

Un Club ne pouvant se déplacer à une rencontre (forfait), doit impérativement prévenir le Comité avant 16h le vendredi et mettre en copie le Club recevant, la COC78 et la CDA78

Petit Rappel : Après 16h les frais d'arbitrage sont à la charge du Club faisant forfait.



Penser à mettre vos conventions à jour pour que l'on puisse les VALIDER

Petit Rappel : si le joueur(e) ou l'officiel n'est pas dans la convention = pénalité financière



Une licence DIRIGEANT ne permet pas d'arbitrer

Petit Rappel : si le licencié arbitre = match perdu par pénalité



ATTENTION

Ne pas oublier d'aller consulter régulièrement Accueil/Almanach dans Gesthand + Pour les reports et les inversions, faire un mail au club concerné + copie au Comité au 2078000@handball-france.eu



ANOMALIE SUR FDME

Le système peut mettre sur une FDME un licencié non qualifié, un joueur qui n'existe pas dans son club ou un joueur d'un autre club.

Je remercie les clubs d'informer leurs Officiels Responsables sur les ANOMALIES de la FDME lors de la saisie des joueurs (Cliquer sur « Vérification saisie feuille »).

Je remercie également la CDA d'informer les arbitres désignés, sur les ANOMALIES de la FDME (trop de matchs ont été perdus par pénalité pour les clubs).

Il faut que les arbitres prennent en compte toutes les anomalies, et qu'ils les signalent aux officiels.

Si les officiels confirment, le noter sur la FDME, et le match sera perdu pour le club.



INFO

Coupe de France " DEPARTEMENTAL Masculin" 17/18 décembre 2016

33	2078072	TRAPPES		2095003	CSM EAUBONNE SH

Coupe de France " DEPARTEMENTAL Féminine" 17/18 décembre 2016

33	2091003	ES MONTGERON		2078019	GARGENVILLE

Coupe de France " REGIONAL Masculin" 17/18 décembre 2016

34	2092005	CHATENAY MALABRY		2078030	MONTIGNY

